

[Le gouvernement s'engage pour l'accessibilité universelle](#) [1]

La Commission Mixte Paritaire de l'Assemblée nationale et du Sénat a adopté mardi 17 juin 2014 le projet de loi d'habilitation du gouvernement à légiférer par ordonnance sur l'accessibilité des établissements recevant du public, des transports, de la voirie et des espaces publics. Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé, et Ségolène Neuville, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, ont tenu à confirmer l'engagement du gouvernement pour l'accessibilité universelle.

[En savoir plus](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/le-gouvernement-sengage-pour-laccessibilit%C3%A9-universelle>

[2] <http://www.social-sante.gouv.fr/actualite-presse,42/communiqués,2322/le-gouvernement-s-engage-pour-l,17358.html>